

Agrément des non qualifiés en Escalade

Objectif de l'agrément

- Permet d'aider l'enseignant ou un autre qualifié en SAE et SNE :
 - Lors de la mise en place des baudriers et des casques
 - Lors de l'assurage des élèves

Évaluation de 4 pôles

- Aisance sur la voie : niveau technique
- Connaissance du matériel
- Connaissances sécuritaires
- Connaissances technologiques

Aisance sur la voie : niveau technique

- Pré requis techniques :
 - J' enchaîne en moulinette au moins une voie d'escalade cotée 4a sur 3 proposées,
 - Je pars et j' assure un grimpeur lors de son test

Connaissance du matériel

- Baudrier
- Mousquetons et dégaine
- Descendeur et assureur-descendeur :
 - Puit
 - Gri gri,
 - yoyo...
- Casques

Connaissances sécuritaires

- Nœuds :
 - En huit.
 - Double huit sur mousqueton.
 - Auto bloquant.
- Savoir assurer en moulinette.

Connaissances technologiques

- Vérification du matériel.
- Le contre assurance (information).

Déroulement de l'agrément

- Formation théorique et technique avant la passation de l'agrément
- Tests techniques par atelier :
 - Voie
 - Manipulations et nœuds
 - Installation du matériel
- Information sur les agréés